

CHAMPLAIN

Il vient de paraître à Vendôme, France, un ouvrage de M. R. de Saint-Venant, intitulé *Les Seigneuries de Renay, Champlain et Chêne-Carré* qui m'a été gracieusement adressé par l'auteur. J'y relève ce qui a trait à notre Samuel Champlain, ou plutôt ce qui semblerait se rapporter à lui car nous n'avons rien de concluant à son sujet.

Chêne-Carré était un fief relevant directement du comté de Blois. Renay relevait de Chêne-Carré. De Renay relevaient trois fiefs nobles : Chanteloup, la Branchardière et Champlain.

Chêne-Carré, Renay et les trois autres sont situés dans les environs de la ville de Vendôme, laquelle est à huit lieues nord-ouest de Blois et à quarante lieues sud-sud-ouest de Paris.

Le nom de Champlain vient, pense-t-on généralement, de *Campus-Planus*, terre plane ou champ plat. Il se retrouve appliqué à divers fiefs ou seigneuries dans l'île d'Oléron, dans la Mayenne, les Ardenes, la Nièvre, le Cher, etc.

M. de Saint-Venant nous donne la liste des seigneurs du fief Champlain en Vendômois, accompagnée d'abondantes notes et commentaires d'où il résulte qu'il n'y a pas de place pour la famille de Samuel Champlain, et il conclut qu'il faut chercher ailleurs l'origine du premier Canadien.

Son opinion serait que Brouage en Saintonge "servit de berceau à l'un des hommes les plus grands de notre histoire coloniale."

Le contrat de mariage de Champlain dit : "Noble homme Samuel de Champlain, sieur du dit lieu, capitaine ordinaire de la marine, demeurant à la ville de Brouage, pays de Saintonge, fils de feu Antoine de Champlain, vivant capitaine de la marine et Dame Marguerite LeRoy.....le dit Champlain étant de présent en cette ville de Paris."